



## LA DIRECTION DE LA SOLIDARITE RECRUTE

### **UN CHARGE DE MISSION OU UNE CHARGÉE DE MISSION « VILLE DE DEMAIN » (Cadre d'emplois des Attachés territoriaux, catégorie A)**

Au sein de la Direction de la solidarité, sous la responsabilité de la directrice, vous contribuez à la meilleure articulation possible entre les politiques sociales et urbaines et ce, à travers deux missions : le projet AXIOM et le label éco-quartier du Bel Air. La finalité est de favoriser les solidarités de proximités à l'échelle d'un quartier et de la Ville.

#### **Activités principales :**

- Organiser les instances du projet AXIOM : préparer, animer et suivre le comité Ville de demain ;
- Programmer des animations solidaires et citoyennes au sein de l'appartement citoyen 6C et de la maison des projets, des événements ponctuels ... ;
- Assurer la permanence des deux équipements ;
- Encadrer l'agent logistique et d'animation ;
- Gérer le bon fonctionnement du 6C avec les associations et les bénévoles ;
- Identifier et répondre aux appels à projet en termes de financement (Fonds structurels européens, Etat, région ...);
- Développer une dynamique partenariale avec les acteurs locaux ;
- Valoriser et évaluer l'activité de la mission Ville de Demain par la rédaction d'un rapport d'activité ;
- Définir les indicateurs et assurer les évaluations quantitatives et qualitatives de chacune des actions qui seront transmises à la direction.

#### **Profil :**

De formation supérieure, avec un profil marqué pour la développement social et urbain, vous avez une expérience significative similaire au sein d'une collectivité territoriale. Vous avez une bonne maîtrise de la méthodologie de projets.

Reconnu-e pour vos capacités de coordination managériale et de projets, vous savez animer un réseau, organiser des événements, rédiger des notes et rapports d'analyse.

#### **Lieu :**

Basé au centre administratif de Saint-Germain-en-Laye (situé à 10 min. du RER ligne A et de la gare routière).

#### **Rémunération :**

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais de transports en commun à hauteur de 50% + possibilité de bénéficier des prestations d'action sociale du CNAS, de la Mutuelle et du régime de prévoyance.

Recrutement ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels, en vertu de l'article 3-2 de la loi du 26/01/1984.

**Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées par mél à :**  
Monsieur le Maire

**[recrutement+villededemain@saintgermainenlaye.fr](mailto:recrutement+villededemain@saintgermainenlaye.fr)**